naturelle est le fruit de la *miséricorde*, au sens où la miséricorde transcende la justice et la dépasse sans la détruire. La grâce achève la nature.

D'autres textes vont nous confirmer que telle est bien la pensée de saint Thomas d'Aquin, et nous apporteront, d'ailleurs, d'utiles précisions.

III. — LE « DE MALO »

Saint Thomas nous a laissé dans le *De Malo* de ses questions disputées un magnifique traité des limbes où, marquant un progrès très réel sur la conception des augustiniens, — conception qui d'ailleurs lui survivra[1], — il faisait une harmonieuse synthèse des exigences de la justice naturelle, d'une part, et de la foi au péché originel, d'autre part, ce qui éclaire singulièrement le problème du double bonheur ultime.

Que penser des enfants morts sans baptême?

« D'aucuns ont pensé que ces enfants éprouvent une certaine douleur ou affliction intérieure par suite de la carence de la vision béatifique, bien que cette douleur ne présente pas en eux le caractère d'un remords de conscience, parce qu'ils ne sont pas conscients d'avoir eu le pouvoir d'éviter la faute originelle... D'autres pensent, et mieux, qu'ils n'éprouvent aucune affliction intérieure, mais ils ne sont pas d'accord sur les raisons invoquées.

« Les uns disent que les âmes de ces enfants sont tellement enténébrées d'ignorance qu'elles ne se savent pas faites pour la béatitude, qu'elles ne pensent pas du tout à cela, et qu'en conséquence elles n'en souffrent pas. Mais cette opinion ne convient pas. — *a*) Puisque ces enfants n'ont pas commis de péché actuel qui soit proprement personnel, il ne leur est pas dû de souffrir un détriment sur le plan des biens *naturels* [...] Or il est naturel à l'âme séparée d'être *plus vigoureuse* dans sa connaissance que ne le sont les âmes incarnées, et c'est pourquoi il n'est pas probable qu'elles souffrent d'une telle ignorance. — *b*) Sinon, de ce point de vue, les damnés de l'enfer seraient mieux partagés quant à leur faculté la plus noble, à savoir l'intelligence, puisqu'ils seraient dans de moindres ténèbres d'ignorance.

« Aussi bien, d'autres ont-ils cherché l'explication de la non-souffrance des âmes aux limbes, du côté de la disposition de leur volonté. Après la mort, en effet, la disposition de la volonté, en l'âme, ne se change plus, ni en bien, ni en mal. Et comme avant l'âge de raison les enfants n'ont eu aucun acte désordonné de volonté, ils n'en auront point non plus après la mort. Or, il y aurait *désordre de volonté* à se plaindre avec peine de ne pas posséder ce qu'on n'aurait jamais pu obtenir, comme il serait désordonné qu'un manant regrettât de ne pas devenir roi. Puisque ces enfants savent, après leur mort, qu'ils n'ont jamais pu obtenir cette gloire céleste, ils ne sont pas endoloris de l'avoir manquée.

« Nous pouvons cependant tenir une voie médiane en groupant les deux chefs d'arguments et en affirmant que les âmes de ces enfants ne manquent pas de la connaissance naturelle qui est due à l'âme séparée, selon sa nature,

1. Témoin le traité du cardinal DE NORIS, *Vindiciae augustinianae, in P. L.*, de Migne, t. XLVII, col. 571-838, qui attaque nerveusement saint Thomas et ses disciples. — Lecture dilatante qui fait apprécier l'audace de saint Thomas au XIII^me siècle.